



**Comité directeur du 10 janvier 2024
à SAGY**

Beaurepaire/LeFay	Présents	Alain Dugnas / MR
Branges	Présentes	Christine Chamard / Chantal Beck / Liliane Raymond / Christiane Lemard
Louhans-Chateaufort	Présentes	Catherine Secchi / Chantal Michel / Catherine Roy / Monique Hostettler Martine Durant
Pierre-de-Bresse	Excusées	Martine Joly / Marie-Thérèse Boissard Françoise Hintze
Romenay	Présents	Odette Farris / Odette Hamel Patrick Gruel
Sagy	Présents Excusé	Denise Moureau / Elisabeth Gilles Gérard Maurel
St-Germain-du-Bois	Présentes Excusée	MD/ Nicole Reydellet FCT

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 22 novembre 2023

Le compte rendu est approuvé

2 – Point des responsables de section

Beaurepaire : Pas de galette. La danse a organisé un pot pour Noël.

Toutes les activités ont repris.

Branges : 125 adhérents. Galette : 65 participants. La participation demandée aux adhérents était de 3 €.

Louhans : Galette : 75 participants

Catherine Secchi souhaite connaître les modalités de fonctionnement pour les activités trans-sections de Louhans.

Pierre de Bresse : Membres absents.

Romenay : 148 adhérents dont environ 1/3 a participé à la galette. La participation était de 3€.

Sagy : 99 adhérents. 52 participants à la galette pour une participation de 4 €.

St Germain de Bois : Galette le 24 janvier. Environ 40 inscrits avec participation de 3€.
124 adhérents.

3– Point formation (programme joint)

Monique HOSTETTLER annonce sa décision de démissionner de son poste de référent formation au plus tard fin juin 2025. Il serait souhaitable de trouver un/une remplaçant rapidement que Monique se propose d'accompagner et de former. Il s'agit d'un poste administratif très intéressant qui demande de la disponibilité et de la connaissance en informatique.

Un descriptif de poste sera établi au plus tôt pour être porté à la connaissance des adhérents sur le site ABS.

Pour l'année prochaine, déterminer les besoins et recenser rapidement les candidatures possibles d'animateurs afin d'avoir le temps de déterminer si les candidats sont aptes à mener un groupe et ne pas risquer leur démission après leur formation.

Monique s'est renseignée sur le PSC1 auprès de le Croix Rouge de St Germain du Bois. Cette formation ne lui semble pas assez complète et trop courte. Un contact direct avec le responsable formation est à prévoir pour en préciser le contenu.

4– Point trésorière

Odette commente ses tableaux.

Forfait occupation des locaux Le Fay : 200 € pour l'année.

Bal : bonus de 2908 €.

Formation PSC1 : remboursement CODERS en attente.

La piscine de St Germain du Bois n'est plus déficitaire.

5- Groupe de travail sur les attributions des responsables de section, et des secrétaires de section

Cette proposition n'a pas été retenue, chaque section a ses propres modalités de fonctionnement qui lui conviennent.

6- Renoncement aux remboursements de frais

L'attestation complétée par les animateurs et les bénévoles qui renoncent aux remboursements de leurs frais sera à adresser à l'adresse de la Présidente pour **le 15 mars (pas avant)**.

Le document leur sera retourné par la présidente.

Un mail sera envoyé par les responsables de section aux animateurs pour les informer.

7- Debriefing thé dansant

L'organisation du thé dansant doit faire l'objet d'un débriefing. Les acteurs principaux de la mise en œuvre se réuniront le 12 février à 14h30 à Louhans, la secrétaire de la section de Louhans se charge de l'organisation pratique de la réunion.

Le thé dansant de cette année aura lieu le dimanche 17 novembre.

8- Grange Rouge

Prévoir le 15 ou le 2 mai. Odette Hamel se renseigne sur ces possibilités avec une préférence pour le 22 mai.

9- CODERS et FFRS

La Présidente donne les dernières informations.

CODERS : nouveau président H. PESLIN et vice-président C. LIEVRE. Odette HAMEL reste trésorière du Coders et de l'ABS.

FFRS : Les comptes n'ont pas été approuvés. La Présidente, responsable de la mise en place du nouveau logiciel FFR360 a démissionné. Le Vice-Président assure le rôle de Président jusqu'à la prochaine AG de décembre.

La priorité est de fiabiliser le système avant de poursuivre d'autres développements.

Au printemps, nous organiserons des ateliers de travail pour familiariser les adhérents au nouveau logiciel.

10- Questions diverses

- a) Le règlement intérieur de la piscine a été remis à jour et publié sur le site.

Christiane Lemard signale que le nombre d'adhérents pratiquant l'aquagym a beaucoup diminué à Louhans. Il faudrait réduire les sessions mais la Présidente souhaite attendre les beaux jours pour vérifier si des adhérents vont revenir. Une décision sera prise en fin de saison 2023-2024.

- b) Pour les adhérents n'ayant pu récupérer leur licence directement sur FFRS 360, une liste sera envoyée à la secrétaire de l'ABS par les responsables de section qui se chargera de les éditer et de les transmettre aux sections.

8 – La parole aux animateurs

Etaient présents :

Hervé Ducret, animateur Tir à l'arc

Jeanine Duret, animatrice Gymnastique

Daniel Thielllet, animateur Rando

Rachel Massot, animatrice Danse

Paulette Guyon, animatrice Danse

Hervé indique qu'il y a une dizaine de nouveaux adhérents au Tir à l'arc et il aurait besoin d'arcs pour les débutants. La Présidente lui demande de faire un devis et lui envoyer afin de rajouter une ligne dans le budget.

Jeanine est la doyenne des animatrices et la présidente l'encourage à continuer.

Daniel déplore le manque d'animateurs en randonnée.

Dans l'ensemble, tous les animateurs présents sont satisfaits.

***Prochaine réunion le mercredi 10 avril à 14 heures
A Saint Germain du Bois (salle de la Mairie)***

La Secrétaire
Nicole Reydellet

La Vice-Présidente
Christine Chamard

Le document original, signé et authentifié, inscrit au Registre de l'Association, est disponible auprès de Françoise Hintze.